

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*

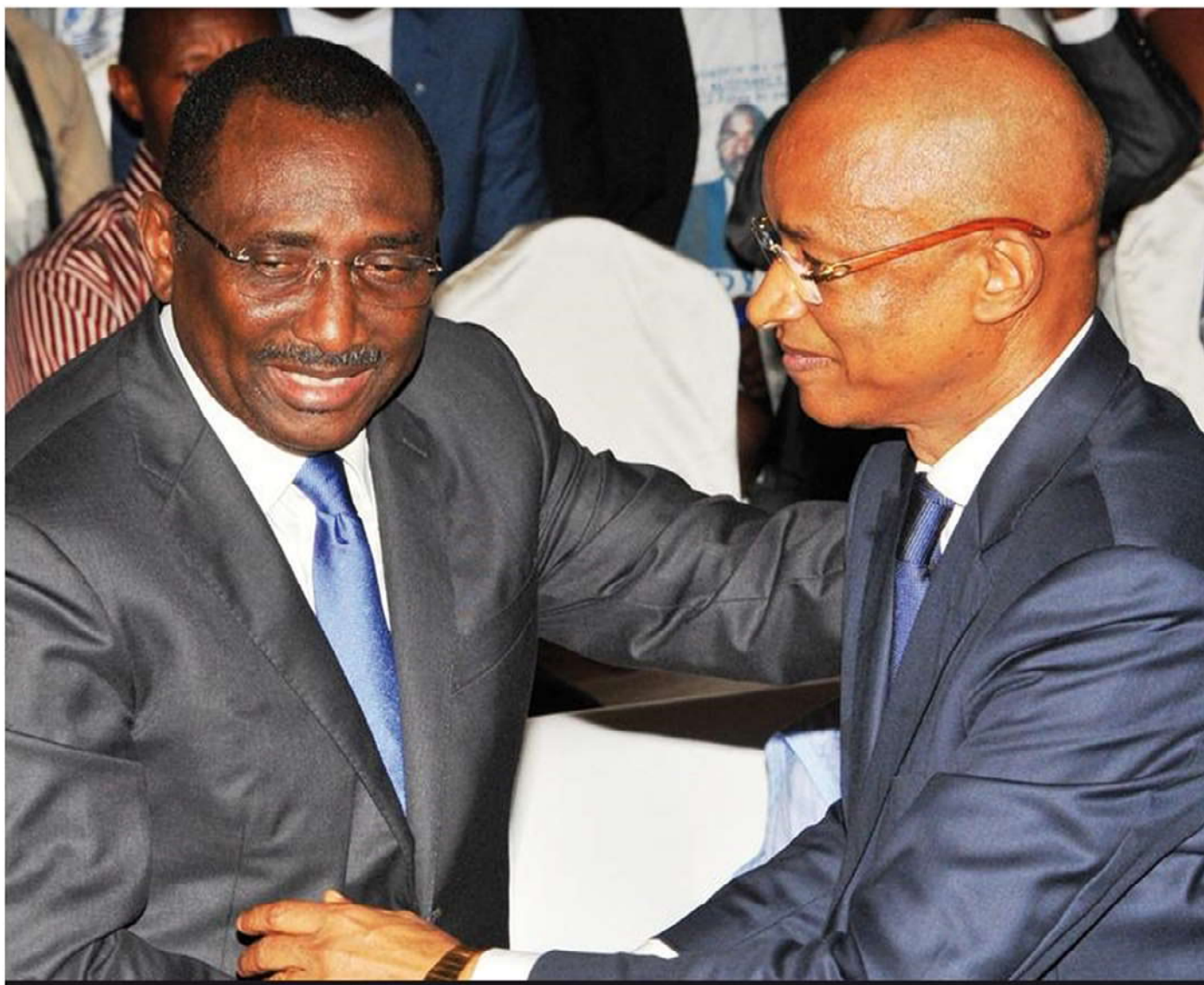


HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°288 DU LUNDI 07 AOUT 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009**

## Des gardes rapprochés de Cellou Dalein et Sidya "déshabillent" Tiégboro pour "habiller" Toumba

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Les attentes de l'évaluation des ministres

u mois de juillet dernier, les services de la Primature et les évaluateurs externes ont passé au crible la gestion des différents départements ministériels qui composent le gouvernement de transition... P.2

RÉPÉTITION DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE DE L'OUEST P.2



**Aliou Barry interpellé!**

TRIBUNE

P.4



**Solution militaire de la CEDEAO à la crise Nigérienne, la vraie fausse solution ou le remède pire que le mal!**

VIE POLITIQUE

P.3



**Vers la création d'une structure regroupant les partis du cadre de dialogue**

JOURNÉE D'ASSAINISSEMENT

P.5

**L'ultimatum du maire de Ratoma**

TRANSPORTS

P.5

**Un accord trouvé entre le ministère et les acteurs du secteur**

ASSASSINAT

P.6

**Les boulangers et pâtisseries de Guinée réclament justice pour Alsény Baldé, tué à Concasseur**



## Édito à vue d'aigle



### Les attentes de l'évaluation des ministres

**A**u mois de juillet dernier, les services de la Primature et les évaluateurs externes ont passé au crible la gestion des différents départements ministériels qui composent le gouvernement de transition.

A la fin de l'exercice, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a animé une conférence de presse pour procéder à la publication des résultats de cette évaluation qui a tenu en haleine les Guinéens de tous les bords. Le locataire du palais de la Colombe a révélé qu'un seul ministère a échoué à cette première évaluation. Le ministère de la Défense nationale n'a pas été évalué pour des raisons que l'on peut deviner aisément. Et comme il fallait s'y attendre, des acteurs sociopolitiques ne se sont pas empêchés de commenter cette évaluation des ministres. Pour les uns, c'est une pratique à encourager afin que la reddition des

comptes s'ancre dans les esprits des Guinéens. Pour d'autres, ce n'est qu'une comédie, une fuite en avant. Il y en a qui demandent même de remercier le ministre dont le département a eu zéro point lors de cette évaluation. Des recommandations ont été faites par les évaluateurs pour que les lacunes soient comblées dans l'intérêt des populations aux quatre coins du pays. La Guinée, avec l'immense richesse de son sol et de son sous-sol, continue d'être citée parmi les pays les plus pauvres du monde. Au lendemain de leur prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD (Comité national de rassemblement pour le développement) ont placé la refondation de l'Etat et la rectification institutionnelle au centre de leurs priorités. Aujourd'hui, les détracteurs dénoncent ce qu'ils considèrent comme l'amateurisme des autorités de la transition dans la gestion des affaires publiques. A leurs yeux, le cas du ministre noté zéro en est une parfaite illustration. Les résultats de cette évaluation devraient permettre au président de la transition et à son Premier ministre de sanctionner positivement ou négativement les ministres. Mais certains font déjà part de leur scepticisme. De septembre 2021 à ce jour, seulement trois ministres ont été démis de leurs fonctions pour diverses raisons : Fatoumata Yarie Soumah, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, pour avoir tenu tête, dit-on, au ministre secrétaire général de la Présidence de la République ; Ibrahima Abé Sylla, ministre de l'Energie et des Hydrauliques ; Yaya Sow, ministre des Travaux publics. Mohamed Béavogui, lui, s'est fait remplacer à la Primature par Dr Bernard Goumou, alors ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME. La main de l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales sera-t-elle lourde contre les ministres aux résultats insuffisants ? Attendons de voir...

Kéfina Diakité

### RÉPÉTITION DES COUPS D'ETAT EN AFRIQUE DE L'OUEST

## Aliou Barry interpelle !

Le jeudi 03 août, dans l'émission *Mirador de FIM FM*, Aliou Barry, le président du Parti des sociaux démocrates de Guinée a fait des observations par rapport à la répétition des coups d'Etat en Afrique de l'ouest.



**P**our Aliou Barry, le soutien apporté au Niger par le Mali et le Burkina Faso est une sorte de solidarité entre junte. « C'est une sorte de solidarité entre junte mais ce qui est étonnant, ça risque même d'être un communiqué pour rassurer la population de la sous-région ou de ses pays. Mais si vous regardez bien ce qui se passe dans la sous-région, le Mali ne contrôle plus la partie située du côté du Niger et le Burkina ne contrôle plus cette zone. Je ne sais pas comment ils peuvent être en solidarité avec le Niger alors qu'ils ne contrôlent pas une bonne partie de leur territoire. C'est une forme de solidarité qui s'exprime naturellement », a fait observer Aliou Barry.

Il a par ailleurs tenu à interpeller la CEDEAO. « À mon avis, si la CEDEAO reste inactive, les 3 transitions, les 4 aujourd'hui je pense qu'on s'achemine vers une

dislocation de la CEDEAO, parce que tout citoyen de la CEDEAO se pose la question de savoir à quoi sert cette organisation si elle ne peut même pas régler les problèmes de la transition militaire. À mon avis, le coup d'Etat du Mali a été la première goutte d'eau là où la CEDEAO devait réagir de façon ferme... », a martelé Aliou Barry.

La CEDEAO va-t-elle mettre à exécution sa menace d'intervenir militairement au Niger pour réinstaller Mohamed Bazoum dans son fauteuil présidentiel. C'est la pertinente question que beaucoup d'observateurs se posent aujourd'hui. Pour le moment, le général Tchiani et ses hommes restent campés sur leur position.

Mamadou Oury



PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

## Des gardes rapprochés de Cellou Dalein et Sidya "déshabillent" Tiégboro pour "habiller" Toumba

*Quatre parties civiles dont deux gardes rapprochés des présidents de l'UFDG et de l'UFR ont comparu le lundi 31 juillet 2023, dans le procès des événements du 28 septembre 2009, délocalisé dans la Cour d'Appel de Conakry. Ces victimes accusent Moussa Tiégboro Camara et Marcel Guilavogui de coups et blessures et injures publiques subies suite à ces événements. Cependant, elles saluent la bravoure du commandant Toumba qui, selon eux, aurait sauvé la vie à leurs patrons.*



**C**'est une nouvelle semaine compliquée qui a commencé le 31 juillet pour l'ancien garde du corps du capitaine Moussa Dadis Camara. Devant le tribunal, un ancien garde rapproché du président de l'UFR accuse le capitaine Marcel Guilavogui, de s'en prendre à Sidya Touré, président de l'Union des Forces Républicaines, le jour des événements dans

l'enceinte du stade.

« Marcel a tapé violemment sur la tête de mon patron. Quand je suis intervenu, il m'a asséné de coups aussi. (...) J'ai été blessé au bras droit, j'ai reçu des coups de partout avant de m'évanouir. C'est seul Dieu qui nous a sauvés », a déclaré la victime.

Dans son récit, Efreime Kamanda Soumah, communément appelé

"Rambo" pointe un doigt accusateur vers le colonel Tiégboro qui aurait injurié les leaders des Forces Vives d'alors quand ceux-ci ralliaient le stade pour leur meeting.

« Quand nous sommes arrivés au niveau de la FONDIS, le colonel Tiégboro a demandé aux leaders d'annuler la manifestation. Et quand nous lui avons dit non, il a dit que ce n'est pas à nous

qu'il s'adresse sinon, il nous "rendre" », a-t-il dénoncé.

Ce proche de Sidya Touré se déplace aujourd'hui à l'aide d'une béquille. Quelques jours après ces massacres, Rambo a été victime de cambriolage d'un montant de 14 millions de francs guinéens plus trois de ses téléphones de la part des hommes armés, non identifiés. La victime considère que le cambriolage dont il a été victime, est forcément lié à ces événements malheureux.

Après lui, Mamadou Sadjo Diallo a fait sa déposition. Domicilié à Hamdallaye, ce marchand de profession aurait été victime de bastonnade de la part des bérêts rouges, de vol de ses deux téléphones et une somme de 43 mille gnf avant d'être embarqué dans un pick-up. Malheureusement, cette autre victime n'a pas pu identifier ses agresseurs avant de se voir conduit en prison à la CMIS de Camayenne où il a recouvré sa liberté le lendemain.

Ensuite, Mamadou Yaya Diallo, une partie civile par procuration, a représenté son père Boubacar Sidy Diallo,

victime de ces événements, décédé en 2021. Avant de mourir de ces séquelles, ce défunt père aurait passé un an six mois au CHU Ignace Deen pour ses soins où il aurait pris en charge ses frais d'hospitalisation.

Mamadou Oury Baldé, la dernière victime du lundi 31 juillet, est l'un des gardes rapprochés du président de l'UFDG, Cellou Dalein. Domicilié à Yimbaya, cette autre partie civile aurait perdu ses téléphones et une somme de 25 mille gnf quand des gendarmes l'ont pris à partie pendant qu'il cherchait à transporter son patron Cellou Dalein, qui était inconscient après avoir été sommé.

Ces deux gardes du corps de ces anciens Premiers ministres ont tous soutenu que leurs patrons ont pu s'en sortir que grâce à l'aide du commandant Aboubacar Diakité, alias Toumba. Pendant que Marcel s'en prenait à eux, c'est en ce moment que Toumba a transporté ces opposants à bord de son véhicule pour la clinique Pasteur.

Samuel Demba. D

### VIE POLITIQUE

## Vers la création d'une structure regroupant les partis du cadre de dialogue

Les coalitions des partis politiques ayant pris part au cadre de dialogue ont animé le samedi 05 août 2023, une conférence de presse dans un hôtel de Conakry. Par la voix du leader du PEDN, Lansana Kouyaté, ils ont annoncé la création d'une nouvelle structure.

«Les points qui ont été discutés c'est d'abord la création d'une structure dont la dénomination vous sera communiquée dans les tout prochains jours. C'est un acte de bonne foi pour ceux qui se sont engagés à soutenir une transition

apaisée pour que les élections crédibles se fassent à la satisfaction de tous. Les acteurs de la société civile et syndicaux seront conviés à participer à la dynamique. Il ne s'agit pas seulement des coalitions, il s'agit aussi de la société civile et des faitières qui sont affiliées, ça sera un groupe fort, multiple et puissant...Deuxièmement, la mise en place d'une commission de rédaction de mémorandum a été aussi prise et il sera transmis au gouvernement au plus tard

le vendredi 11 août 2023.

Le mémorandum parlera de tout ce qui nous a été décliné par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation concernant l'application du chronogramme. Où nous en sommes aujourd'hui ? Quelles sont les phases accomplies et quelles sont celles qui ne le sont pas encore», a indiqué l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté, président du PEDN.

Mamadou Oury



TRIBUNE

# Solution militaire de la CEDEAO a la crise Nigérienne, la vraie fausse solution ou le remède pire que le mal !

**Ce dimanche, 6 août courant, l'ultimatum donné par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) pour débarrasser le plancher du pouvoir à Niamey arrive à expiration, alors que les nouveaux maîtres du Niger n'ont pas encore coopéré à l'effet d'une solution pacifique à la crise.**

Normalement, la fin de cet épisode sonne le glas des solutions négociées à la crise et ouvre la voie au recours à la force tel qu'annoncé par les dirigeants de l'organisation communautaire en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique.

Simple coup de bluff ou menace sérieuse, la posture de la CEDEAO dans la crise nigérienne qui provoque la surprise générale tranche avec son traditionnel mutisme et inaction dans la gestion des putschs, divise profondément dans les opinions nationales ouest-africaines, jusque dans les palais.

Ainsi, au moment où Abuja, Dakar, Abidjan, Lomé ou encore Cotonou et autres haussent le ton et coalisent leurs armées pour donner suite à la solution de la force derrière la CEDEAO ; Bamako, Ouagadougou et encore Conakry, dans une certaine mesure, quant à eux, frappés par le même sort, resserrent les rangs derrière Niamey et avertissent qu'une telle démarche sonnerait comme un casus belli.

Désormais, au regard de cette fracture dans les prises de position des capitales sous-régionales, il est clair que dans cette crise qui oppose les pro démocratie et pro putsch se jouent sérieusement le destin des peuples de l'ouest africain ainsi que le sort de la démocratie et la cohabitation pacifique des peuples dans cette partie du continent.

De part et d'autre, au-delà des aspects simplistes et apparents, la crise revêt une dimension bien plus profonde et complexe aux enjeux majeurs et dont les parties prenantes sont loin d'être les seuls acteurs nationaux et de la sous-région, connus. La zone et dans une large mesure, le continent est devenu le



théâtre de jeux géopolitique et géostratégique de certaines puissances, en l'occurrence, la France et la Russie.

Elle implique aussi et surtout une crise des relations franco-africaines au regard du sentiment nationaliste grandissant et celui du rejet de la France, ancienne Métropole qui a le vent en poupe, dans la zone et qui, à tort ou à raison, est soupçonnée de tirer les ficelles de la CEDEAO.

En outre, il y a la question de la stabilité des États et la sûreté des pouvoirs civils de plus en plus remis en cause ainsi que celle de la survie de l'institution sous-régionale qui sont en jeu aujourd'hui dans un contexte de menace existentielle du gouvernement du peuple et d'intégration politique.

Pour ma part, au regard des données de la crise et de ses enjeux, le recours à la force envisagé apparaît comme une vraie fausse solution au problème, un remède pire que le mal.

Les conséquences graves et durables éventuelles sur l'unité, la souveraineté et la stabilité de l'Etat du Niger et

les répercussions dans la sous-région d'une telle solution sont davantage plus importantes que celles qui s'attachent aujourd'hui à la survenance de ce coup de force.

Dans cette solution annoncée, le lourd tribut à payer par le peuple du Niger et les peuples voisins en terme de drames humains, matériels et financiers à venir, le renforcement des mouvements terroristes dans la zone, la remise en cause du « vivre ensemble » sont des risques trop importants et graves à ne pas courir du tout.

Evidemment, l'irruption de l'armée sur les scènes publiques nationales constitue une anomalie inacceptable qui empiète sur la promotion de la démocratie, les droits de l'Homme, la stabilité des États et même la survie de nos sociétés politiques. Elle se présente comme un obstacle de taille au développement et doit être comprise en tant que telle et la circonscrire pour le bien des sociétés africaines.

A Niamey, Ouagadougou, Bamako ou Conakry ou bien même ailleurs, dans d'autres régions du continent et du monde, la

prise du pouvoir par la force ne saurait être la solution aux crises que traversent les sociétés.

D'ailleurs, l'argument des problèmes de gouvernance évoqué pour s'emparer du pouvoir n'est pas aussi recevable tout comme les solutions qu'on entend préconiser ici et là pour apporter le changement dans nos États.

Ici et ailleurs, le propre des États est d'être toujours confronté à des problèmes de société qui ne finiront jamais. Et tout régime fait, à un moment donné ou à un autre, face à des problèmes de gouvernance dont la nature et l'ampleur peuvent différées d'un Etat à un autre, ou encore la résilience et les capacités à les résoudre peuvent changer d'un régime à un autre.

Mais au bout du compte, jamais la prise du pouvoir par la force ne saurait être une solution. Pour faire simple, elle convoque à l'esprit cette image : mon médecin a du mal à me soigner, mais cela en vaut-il la peine que je le remplace par un charpentier. Avec toute la volonté du monde, la certitude qu'il ne saurait réussir ma guérison l'emportera sur tout.

Alors, au visa de cela, la grande muette doit se cantonner dans la sphère qui lui est réservée de droit dans la société en exécutant les fonctions régaliennes qui lui sont dévolues dans la République, défendre l'intégrité territoriale et l'indépendance nationale. L'ensemble des autres acteurs publics doit œuvrer dans le respect des principes édictés dans l'organisation et le fonctionnement de la Cité. C'est le jeu auquel nous devons jouer chacun suivant sa partition et sous le commandement de la loi.

Malgré ces aspects,

l'option de la force dans la crise nigérienne est totalement à écarter et constituerait à coup sûr un véritable échec de la CEDEAO aux conséquences épouvantables, même dans l'hypothèse où elle aboutirait sur les buts recherchés.

A mon avis, le régime de sanctions mis en place contre ce pays continental et dont les possibilités de renforcer existent toujours, en regards de la situation, est largement à même de contraindre launte militaire nigérienne à revenir à de meilleurs sentiments, le retour à l'ordre constitutionnel normal.

Dans un cas ou dans un autre, il faut admettre tout de même que les carottes sont cuites pour le régime déchu, ses acteurs font maintenant partie du problème et non des solutions. Il faut travailler désormais pour des solutions de rechange acceptables et cela dans l'intérêt du Niger et des nigériens.

Ainsi, face à l'injustice de l'action des militaires du CNSP, il ne faut pas courir le risque d'opposer le désordre à venir d'une solution armée à la crise. Tout le monde y perdra en fin de compte : le Niger, la CEDEAO, la sous-région et la diplomatie internationale.

Et cela, la CEDEAO devra l'entendre de cette oreille et mettre le cœur à l'ouvrage d'une issue pacifique qui préserve le Niger, l'ouest africain d'une crise grave et durable aux conséquences incalculables, susceptibles d'affecter la vie et les rêves de plusieurs millions de personnes et de plusieurs générations d'individus.

**Bangaly KEITA**

## JOURNÉE D'ASSAINISSEMENT

**L'ultimatum du maire de Ratoma**

*La Journée d'Assainissement initiée les premiers samedis de chaque mois a eu lieu le samedi 05 août à Conakry. Dans la commune de Ratoma, c'est le Ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures en compagnie de son homologue de l'Economie et des Finances qui a lancé les opérations. La délégation s'est rendue à Lambanyi, Waréah et Wanindara sur la bretelle qui mène à Kobayah.*



Le premier visité pour cette tournée est le rond-point de Lambanyi. Ici, aucun caniveau n'est visible. Pourtant, il y en avait. Mais, ils ont tout bouché à cause des ordures qu'on jette ça et là au vu et su de tout le monde. Aly Seydouba Soumah a filé ses gangs et a pris une pelle pour apporter sa touche à l'opération.

Après ce coup de ballet du Ministre, direction Wanindara sur la bretelle qui mène à Kobaya. Là, le chef du département suivi-évaluation à l'ANSP s'indigne contre le manque de civisme de certains citoyens. « Je ne suis pas déçu mais je ne suis pas totalement à l'aise d'autant plus que ce point-là a été antérieurement nettoyé après que la partie a été rendue accessible après le passage du bitume. Je suis au regret de constater que les ordures sont revenus le long des rails », a dénoncé Bangaly Oularé.

La réponse du berger à la bergère. Les riverains du secteur El Hadj Mamadou Aliou Bah préoccupés par cette situation, se disent conscients de l'insalubrité dans laquelle se trouve leur zone. Mais, ils ne cautionnent pas les affirmations portées contre eux. « Ces ordures ne sont

venues d'elles-mêmes, nous le savons. Nous avons des PME, si elles viennent, c'est une fois par mois, et d'autres ne viennent même pas. Nous avons des ordures à la maison mais que faire? C'est cette difficulté que nous avons. La dernière chose que j'aimerais ajouter, concerne la société ferroviaire Rusal. Son épave de train qui passe par là, transporte certaines ordures et les dépose sur les rails après il s'en va », a répliqué Mamadou Saliou Baldé.

Pour cette journée d'assainissement, cinq camions et deux machines ont été mobilisés pour curer les caniveaux et dégager les points noirs de Lambanyi, Waréyah et Wanindara. Le chef de la délégation, touché par ces points noirs, pense que la cohabitation des citoyens avec les ordures, peut provoquer des maladies respiratoires. Aly Seydouba Soumah appelle les citoyens à plus de responsabilité.

« Quand on vit avec des ordures à côté, ça peut nous donner de la maladie. Mais, nous allons multiplier la sensibilisation afin que les citoyens adhèrent à la politique. Mais sachez qu'une seule journée ne peut suffire pour assainir le pays. Il faut l'effort conjugué

de toute la population pour rendre l'environnement sain et enviable », a-t-il lancé.

De son côté, le maire de la commune de Ratoma se dit déçu de constater que les citoyens n'adhèrent pas à la politique d'assainissement initiée par le gouvernement. Alpha Oumar Sacko sonne la fin de la récréation et décide de passer à la répression des ménages qui ne veulent pas s'abonner aux PME.

« Vous conviendrez avec moi que même ça a diminué, le phénomène persiste. Nous avons passé des mois à sensibiliser et maintenant nous avons pris un arrêté communal pour rendre obligatoire l'abonnement des ménages aux PME de ramassage des ordures. Nous avons accordé un moratoire de trois mois pour permettre aux gens de s'abonner. Et, la brigade sort ce mois d'août là, pour vérifier si les gens sont abonnés et, nous n'hésiterons à sanctionner sévèrement tous ceux qui refusent d'obéir parce qu'il le faut parce que la sensibilisation n'a pas d'effets sur eux. Que tu sois abonné ou pas, tu paieras les mêmes montants que les abonnés. C'est à toi de savoir si ça t'arrange comme ça. »

Samuel Demba. D

## TRANSPORTS

**Un accord trouvé entre le ministère et les acteurs du secteur**

*Le samedi 5 août, Ousmane Horoya Sylla, secrétaire général de la Fédération syndicale des transporteurs de Guinée, s'est confié à Mediaguinee pour parler de l'accord signé entre le syndicat des transporteurs et le ministère des Transports.*



« L'accord qui a été signé hier, c'est un problème qui a commencé ça fait au moins 9 mois de négociation. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis qu'on a commencé, la première des choses qu'on a obtenue, c'était d'abord un report de 6 mois. La deuxième fois, le report d'un mois et troisièmement le report jusqu'à nouvel ordre. Mais avec tout ça, on continuait à bousculer le département. Chaque fois on est en négociation. C'est cette fois-ci qu'on s'est accordé. Ce qu'on a demandé, on n'a pas eu à 100%, mais quand même on est un peu satisfait par rapport à la réalité du pays et notre vie. La première chose qu'on a obtenue, c'est le permis professionnel, de 3 ans à 5ans, ça c'est un atout. Et ce qu'on a obtenu aussi, avant il y a trois prix concernant le permis professionnel pour chaque catégorie. Et il y avait un 1.900.000fg, 1.700.000fg, etc, pour ces trois catégories. Et pendant la négociation, on a ramené à

1.260.000fg, et là aussi, les 200.mille fg, c'est pour les frais de visite. (...) Nous sommes les représentants des transporteurs, quand le problème s'est posé, nous nous sommes retrouvés et chaque fois on va, on le fait à leur nom et ce qu'on a obtenu, c'est aussi à leur nom. Parce que s'il y a la réduction du prix des permis jusqu'à 500mille fg, ça c'est déjà un atout pour tous les transporteurs. Quand tu prends 500mille fg, multipliés par 100 personnes, retournés dans les caisses des transporteurs c'est déjà de l'argent ça. La durée qui était à 3 ans, on est allé jusqu'à 5 ans, ça c'est un avantage aussi pour les transporteurs. Mais comme dans la vie, en matière syndicale, on n'est jamais satisfait à 100% mais on peut se contenter de ce qu'on a obtenu, pour le moment en tant responsable », a expliqué le syndicaliste Ousmane Horoya Sylla.

Mamadou Oury

**« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »**

## ASSASSINAT

## Les boulangers et pâtisseries de Guinée réclament justice pour Alsény Baldé, tué à Concasseur

**Le jeune Alsény Baldé, boulanger de son état, s'est fait tuer dans la nuit du 1er août dernier, à Concasseur, dans la commune de Ratoma. Suite à cet assassinat, les boulangers et pâtisseries ont menacé de lancer un mouvement de grève sur toute l'étendue du territoire national, avec toutes les conséquences que cela comporte.**

**P**e vendredi 04 août 2023, une réunion extraordinaire s'est tenue à Conakry à l'initiative de l'Union Nationale des Boulangers et Pâtisseries de Guinée pour annoncer la suspension de leur grève projetée. Elhadj Alpha Oumar Sacko, le président de l'Union Nationale des Boulangers et Pâtisseries de Guinée est revenu sur ladite réunion en ces termes: « Depuis ce matin, le gouvernement a entamé des démarches pour venir saluer les parents de la victime et les boulangers. Il y a eu 3 ministres qui sont venus, dont celui du Commerce et des PME, de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat. Ils ont présenté leurs condoléances, ensuite nous avons été appelés par



le Procureur de Dixinn, on s'est rendu au tribunal et des documents qui sont en rapport avec l'assassinat de

Alsény Baldé nous ont été présentés. À notre tour, nous leur avons remis des preuves... Nous sommes

parvenus à un accord qui consiste à suspendre notre grève de 10 jours pour voir que ce que le gouvernement

va dire. Et si dans 10 jours si on ne reçoit pas le résultat, nous allons nous retrouver encore pour prendre une autre disposition. Mais comme c'est le président qui a mandaté ces quelques membres du gouvernement, on ne peut pas les refuser. Pour le moment nous allons suspendre la grève. » Mais la question que beaucoup se posent est de savoir si dans 10 jours, l'Etat, à travers ses services spécialisés, parviendra à retrouver le ou les assassins de ce jeune boulanger qui, selon des témoignages concordants, n'avait rien à voir avec une quelconque manifestation dans la zone.

Kèfina Diakité

### ASSASSINAT D'UN JEUNE BOULANGER À CONCASSEUR

## Des éléments des forces de sécurité mis à l'index

**Un jeune boulanger d'une vingtaine d'années a été assassiné dans la nuit du lundi 31 juillet au mardi 1er août 2023 aux environs de 00heure dans la commune de Ratoma. L'acte s'est passé à Hamdallaye 1, Concasseur secteur 3, sur la route LePrince. Les parents et proches de la victime accusent des gendarmes du meurtre de leur fils.**

**L'**insécurité bat son plein à Conakry. Des citoyens se font assassiner jour et nuit dans leur quartier sans la moindre raison valable. Le dernier cas en date est celui qui s'est produit sur la route LePrince où l'assassinat d'Alsény Baldé devant la boulangerie où il travaillait, crée la psychose dans son quartier. Sur les lieux du crime, certains citoyens n'en reviennent pas.

« On a trop peur dans ce quartier. Alsény était orphelin de père. Il travaillait dans cette boulangerie avec son frère jumeau pour nourrir leur famille. Et lui, il a été tué aujourd'hui. Cela nous fait très mal au cœur parce que nous travaillons la nuit. Que Dieu nous pardonne mais celui qui a fait, on ne va pas le pardonner », a juré

Mamadou Dian Cheick, maître de la victime.

Une paire de chaussures, un morceau de poisson, le reste de l'attiéké et surtout du sang, voilà ce qui était visible dans le tricycle où le jeune a été froidement assassiné quand il se restaurait. La famille de la victime prend pour responsable des agents de la gendarmerie.

« Il a travaillé jusqu'à 00H, et il a dit qu'il partait acheter de l'attiéké. Quand il est revenu, il s'est assis dans ce tricycle pour manger. C'est là que deux gendarmes ont débarqué à bord d'un pick-up et lui ont tiré dessus. Il n'y avait pas de manifestation par là, rien absolument », a dénoncé Alhassane Baldé, frère jumeau du défunt.

L'assassinat de ce jeune



boulanger de 25 ans est une mort de trop, s'indigne le président de l'Union nationale des boulangers et pâtisseries de Guinée. El Hadj Alpha Oumar Sacko se réserve le droit de se faire entendre et demande aux autorités de prendre leur responsabilité.

« Nous avons la balle, le numéro du véhicule. Et

maintenant, il faut que les autorités nous disent qui a tué ce boulanger parce trop c'est trop. Vous savez à la Cimenterie, Sonfonia, Enco5, ... ils ont beaucoup tué les boulangers. Nous avons dénoncé ces actes par écrit mais rien n'a jamais été fait. Si le gouvernement ne prend pas des dispositions, nous allons réagir à notre manière »

Le corps du jeune Alsény Baldé a été inhumé au cimetière d'Hamdallaye, le mercredi 03 août 2023 par ses parents. Pour l'heure, aucune enquête n'a été annoncée par les autorités judiciaires pour élucider ce énième meurtre en pleine capitale, Conakry.

Samuel Demba. D

## EVALUATION À MI-PARCOURS DES MINISTRES

# Dr Faya Millimouno se prononce sur le sujet

Lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 03 août 2023, la Premier ministre a rendu publiques les statistiques de l'évaluation des ministres de son gouvernement. Dans ce rapport, Dr Bernard Goumou a salué le travail fait par certains chefs de département. Cependant, il se dit déçu sans mentionner, la contreperformance de d'autres. Tout de même, il affirme qu'aucun de ses ministres n'a eu la mention « excellent ».

Le président du Bloc Libéral a apprécié la démarche du gouvernement Goumou. Mais il lui suggère de se débarrasser des ministres qui ne répondent pas aux attentes qui leur sont fixées. Il l'a fait savoir dans une interview accordée à votre hebdomadaire le samedi 05 août 2023, à son siège de Lambanyi.

« Il faut apprécier la démarche qui est républicaine. Quand on gère quelque chose qui soit dans un contexte privé ou public, il faut rendre compte. Le contribuable guinéen dépense énormément pour faire fonctionner chaque département ministériel. La

seule façon de savoir les objectifs fixés à ces départements, c'est de les évaluer. Donc, quand on nous dit qu'il y a des ministres qui font des contreperformances, on ne le saurait pas s'ils n'avaient pas été évalués.

Maintenant il faudra des actions parce si pendant six mois après la lettre de mission, un ministre obtient une note en deçà de la moyenne, il faut corriger toute suite. Il y a beaucoup de Guinéens qui sont compétents et intègres. Ceux qui performant moins, il faut les écarter au profit de ceux qui peuvent faire davantage faire le travail ».

**Samuel Demba. D**

## AFFAIRE OGP

# L'ancien DG, Paul Moussa Diawara, et son ancien DAAF libérés

Le mercredi 02 août 2023, l'ex directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP), Paul Moussa Diawara et son ancien DAAF, Inza Bayo ont recouvré leur liberté suite à une décision de justice. Ils avaient été condamnés chacun à 5 ans d'emprisonnement par devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief).

Se confiant à Mediaguinee le jeudi 03 août 2023, pour donner son avis sur cette libération, le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, a déclaré : « Oui la cour suprême a fait suspendre leur condamnation d'abord ». Avant de rappeler que Paul Moussa Diawara et Inza Bayo avaient été condamnés à 5 ans d'emprisonnement chacun et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens pour des faits « de détournement de deniers publics et complicité », dont le montant s'élève à 39 milliards de francs guinéens. Et au paiement d'une amende de 50 millions chacun et au remboursement de la somme 39 milliards 679 millions 27 mille 698 francs guinéens, au titre du principal et au paiement de la somme de 9 milliards 479 millions 956 mille 423 francs guinéens, au titre de dommages et intérêts. Et leurs biens saisis.



Les proches de Paul Moussa Diawara et ceux de son ancien DAAF peuvent donc se frotter les mains. Ce qui n'est pas le cas des anciens dignitaires du régime déchu poursuivis par la CRIEF pour des faits présumés de détournement de deniers publics et écroués à la maison centrale de Conakry, en dépit de leur mauvais état de santé. Il s'agit entre autres de Kassory Fofana (ancien Premier ministre),

de l'honorable Amadou Damaro Camara (ancien président de l'assemblée nationale), de Mohamed Diané (ancien ministre d'Etat en charge des Affaires présidentielles, ministre de la Défense nationale), de Oyé Guilavogu (ancien ministre des Postes et Télécommunications) ou du Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme).

**Mamadou Saïdou**

## RUMEURS DE "VENTE" DU PUP

# Le démenti du parti de Fodé Bangoura

Réagissant le samedi 5 août, aux rumeurs faisant état d'une prétendue vente du PUP au colonel Mamadi Doumbouya, le parti fondé par feu Lansana Conté a dû faire un démenti à travers un communiqué publié dans la presse.

« La Direction nationale du parti de l'unité et du progrès, le PUP, constate avec regret la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux, affirmant de manière infondée la possible vente du parti. Les auteurs de ces allégations ne sont pas affiliés à nos structures et sont considérés comme des détracteurs s'opposant au

bon fonctionnement du PUP.

L'image qui accompagne une prétendue manifestation contre cette supposée vente est en réalité une ancienne photo de nos précédentes manifestations, utilisée de manière détournée.

La réunion à laquelle il est fait référence aujourd'hui n'a aucun lien avec les rumeurs

en cours. Il n'est pas rare que le PUP fasse face à de telles accusations. En 2016-2017, les mêmes détracteurs avaient répandu sur les réseaux sociaux l'information selon laquelle le parti aurait été vendu pour 13 milliards, 10 pick-ups et 30 motos au fils d'Alpha Condé. Ainsi, de tels comportements de la part de

ceux qui cherchent à déstabiliser ne nous surprennent guère.

Nous saisissons cette occasion pour informer nos militantes, militants, sympathisants ainsi que l'opinion nationale que le PUP n'est en aucun cas une marchandise à vendre ou un article à mettre sur le marché. Pour notre part,

nous restons sereins.

Nous rappelons que notre parti est régi par des statuts réglementaires qui précisent clairement que le PUP est un parti national et non communautariste ou ethnique. », a écrit la Direction Nationale du Parti de l'Unité et du Progrès (PUP).

**Mamadou Oury**

## RECONSTRUCTION DE L'AÉRODROME RÉGIONAL DE LABÉ

**Le démarrage des travaux annoncé pour le 12 août**

**C'est à travers un communiqué radiodiffusé que les autorités communales de Labé ont annoncé la semaine dernière le démarrage des travaux de reconstruction de l'aérodrome régional, dont la pose de la première pierre a été effectuée quelques mois plus tôt par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou. Une annonce qui inquiète certains occupants des lieux.**



« Nous qui habitons à côté de l'aérodrome, nous sommes dans les difficultés actuellement.

Cette décision des autorités est très mauvaise. Vous savez, nous sommes dans la saison pluvieuse,

donc sortir quelqu'un de sa maison en cette période est inacceptable. Donc nous sommes contre cette

mesure. Je demande aux autorités de surseoir à cette décision jusqu'à l'arrivée de la saison sèche », a confié à Mediaguinee, Boubacar Diallo, un des occupants des lieux

Selon ce site d'information, Ibrahima Sory Diallo, le président du conseil de quartier de Tata, s'est lui lancé dans une campagne de sensibilisation des occupants de la zone. « Nous sommes sur le terrain pour sensibiliser nos citoyens pour faciliter les travaux. Il faut qu'ils comprennent que nul n'est au-dessus de la loi, les domaines de l'État doivent être libérés. Je leur

demande d'accepter cette décision des autorités car l'aérodrome de Labé est pour tout le monde... Je demande aux autorités de revoir la situation. Faire sortir toute une famille pendant cette période, si elle n'a pas où aller c'est difficile. Certains sont là-bas, ils n'ont pas où aller. C'est triste, on demande aux autorités de nous aider dans ce sens »

Le délai de la reconstruction de l'aérodrome régional de Labé est de 12 mois. Les occupants feront-ils reculer les autorités ? Attendons de voir...

**Mamadou Oury**

## ARRESTATION DE SONKO AU SÉNÉGAL

**La réaction du représentant du parti PASTEF en Guinée**

**Dans une interview accordée à Mediaguinee, le mercredi 2 août, Maguette Mbodj, membre du parti PASTEF (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), et du parti de l'opposant sénégalais, Ousmane Sonko, a dit tout le mal qu'il pense de l'arrestation de son leader.**

« Nous avons eu des informations, qu'il est actuellement détenu à la prison de Sebikotane à 45 kilomètres de Dakar. Donc, il faut oser dire ce qui se passe au Sénégal en ce moment c'est une déception pour le continent africain. Je vais vous dire aussi ce qui arrive à notre leader parce qu'il a montré son panafricanisme, son patriotisme vis-à-vis du peuple sénégalais... Mais l'acharnement continu qu'il subit, lui et son parti, c'est à partir de 2011 jusqu'en 2023. On en arrive à ce qui s'est passé il y a moins d'une semaine, on a mis le siège devant le domicile de Ousmane Sonko et devant son parti politique pendant 55 jours, sans aucune légalité. Et un beau matin, le président Macky Sall a demandé à ce qu'on lève le siège. Lorsqu'on a enlevé, moi j'ai dit qu'il ne faut pas jubiler, qu'il y a quelque

chose qui se prépare. Et c'est ce qui s'est passé. Monsieur Sonko sort après 55 jours de réclusion arbitraire, le vendredi pour aller à Mosquée, il revient, il trouve des agents chargés des renseignements généraux devant chez lui. Quand il rentrait il se rend compte qu'on est en train de le filmer. Les données personnelles sont protégées par la loi. Sa réaction est une réaction tout à fait normale, de revenir sur ses pas, de demander à la dame gendarme d'effacer le contenu de ses images. Celle-ci a refusé, il a pris le téléphone des mains de la dame, sans aucune violence. Elle a refusé, ça c'est pas de la provocation ? Mais Ousmane Sonko, un homme public qu'on filme. Pourquoi ? Il a le même droit que tous les Sénégalais, il

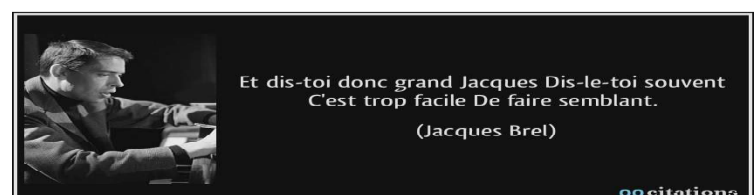


est rentré dans sa maison puisqu'il est devant chez lui. Ils en profitent pour défoncer sa porte, sauter les murs et l'arrêter. Ça veut dire que c'est un piège qu'on lui tendait parce que après le procureur, durant sa conférence de presse, avait dit que même s'il n'y avait pas eu cet incident de vol de téléphone, tenez-vous bien, Ousmane Sonko, chef de

l'opposition sénégalaise, on l'accuse de vol de téléphone. Mais il faut qu'on arrive à respecter les gens. Vous voyez comment ils ont été en mal d'inspiration

de mettre des preuves vite pour pouvoir l'arrêter. (...) », a martelé Maguette M.Mbodj.

**Mamadou Oury**



DUBRÉKA

## Une fille de 11 ans violée et tuée dans une maison inachevée

**Selon nos confrères de Mediaguinee, le jeudi 3 août, le corps d'une fille de 11 ans, Oumou Sylla, a été retrouvé dans une maison inachevée, à Dubréka. La pauvre a été violée avant d'être tuée.**



« Cette fille qui a été tuée devait voyager aujourd'hui pour le village. Donc on était sur les préparatifs de son voyage. Hier, de 11 heures jusqu'à 13 heures, elle était en train de regarder la télé chez moi ici, en ce moment même il pleuvait. Quand la pluie a cessé, sa tante paternelle avec qui elle était, lui a dit : "Oumou, viens laver ton habit d'ici demain ça va sécher. Elle est partie

pour laver son habit. Sa tante lui a dit, Oumou arrête ce que tu fais là, tu vas envoyer cet argent chez ta grande sœur sur la route pour qu'elle puisse aller au marché. Elle a laissé le linge, elle est allée là où elle a été envoyée en commission. C'est à son retour que ces mauvaises personnes l'ont croisée. Ils l'ont fait rentrer dans une maison inachevée. De 13

heures jusqu'à 14 heures, comme elle a duré, sa grande sœur aussi est revenue du marché, sa maman lui dit: "M' Mawa tu sais que Oumou doit laver ses habits, laver sa tête, se tresser, tu l'as emmenée avec toi au marché. Celle-ci a : non maman, je ne suis pas allée avec Oumou au marché, elle est revenue il y'a longtemps. Quand elle a dit ça, sa tante a directement eu peur, elle a commencé à la chercher, elle a crié, ce sont les cris-là même qui nous ont alertés. C'est ainsi je me suis rajouté à eux, on a commencé à la chercher. On a cherché partout, on ne l'a pas retrouvée. Quand on revenait, ma femme m'a demandé si on ne l'a pas vue, je lui ai dit non, on ne l'a pas encore vue. C'est ainsi elle m'a dit : nous avons vu une chaussure qui ressemble à celle de maman, mais peut-être c'est juste une ressemblance. Je lui ai dit d'accord nous arrivons là nous aussi nous allons regarder la chaussure-là. Quand je suis arrivé, accompagné de sa grande sœur aînée, elle a dit que

c'était effectivement la chaussure de sa maman, celle que la petite portait. J'ai retiré la chaussure j'ai regardé, c'était à côté d'une maison inachevée de 3 chambres, salon, douche. C'est dans la douche qu'ils l'ont emmenée. Quand je suis entré dans la maison je suis resté à chercher je l'ai trouvée couchée, ligotée, elle était déjà morte. Quand je l'ai vue, je suis sorti en courant, je suis tombé, on est venu en courant à la maison ma femme et moi. On a appelé les agents de sécurité, ils sont venus avec deux pickups. Ils sont venus faire le constat, mais ils n'ont trouvé aucune preuve qui prouve que c'est telle ou telle personne qui l'a tuée. Ils ont appelé les agents de la protection. Ce sont ces agents de la protection civile qui ont emmené le corps à Ignace Deen. Ça c'était hier. Mais depuis ce matin nous n'avons vu aucune autorité dans le quartier et nous non plus nous n'avons pas porté de plainte d'abord. », a confié à Mediaguinee Amadou Camara, un proche de la famille.

Quant à Mariama Ciré Sylla, la tante paternelle de la fille, elle a dit ceci : « On me l'a confiée, son papa est décédé. Comme ils sont nombreux avec leur maman, je suis allée la chercher, mais depuis qu'elle est venue ici, elle a toujours été docile, tout ce que je lui demande de faire, elle le fait. Elle ne m'a jamais désobéi. C'est moi qui lui ai donné l'argent, 10.000fg, d'aller donner à sa sœur, pour qu'elle puisse acheter un sac de voyage pour elle. Elle devait partir saluer ma maman qui la réclamait. Mais toute la journée d'hier, elle était contente. (...) elle a envoyé l'argent à sa grande sœur c'est au retour ils ont pris ma fille pour la mettre dans cette maison inachevée, je ne sais pas ce qu'ils ont fait d'elle. Quand je l'ai vue couchée, j'ai fait une crise, on m'a prise pour m'emmener à la maison ici. Je ne sais pas ce que nous avons pu faire à ces gens-là pour qu'ils tuent ma fille de cette façon. Les autorités n'ont qu'à nous aider à voir clair dans cette affaire. »

**Mamadou Saïdou**

### GOVERNEMENT GOUMOU

## Pourquoi le ministère de la Défense n'a pas été évalué

**Les services de la Primature et les évaluateurs externes ont passé au crible la gestion des différents départements ministériels qui composent le gouvernement de transition. A l'exception du ministère de la Défense nationale.**

**A** la fin de l'exercice, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a animé une conférence de presse pour procéder à la publication des résultats de cette évaluation qui a tenu en haleine les Guinéens de tous les bords. Parlant du cas du ministère de la Défense nationale qui n'a pas été évalué, il a expliqué ce qui suit : « Le ministère

de la Défense nationale n'est pas soumis aux mêmes dispositions légales que l'administration publique. Et cette disposition-là, c'est dans la loi 025...C'est pour ça que le ministère de la Défense n'a pas été soumis à cette évaluation...Après cette évaluation à mi-parcours, chaque ministère va recevoir une note où nous allons décrire les points

forts, les points faibles et les recommandations.

Ces recommandations sont à mettre en œuvre avant le mois d'octobre, avant la troisième étape d'évaluation. Ces résultats également vont servir à la synergie de l'action gouvernementale. Ces résultats seront adressés au président de la République, chef de l'État.

Et ces résultats serviront à la Primature pour accompagner les ministères dans l'impulsion de l'action gouvernementale au deuxième semestre»

Et comme il fallait s'y attendre, des acteurs sociopolitiques ne se sont pas empêchés de commenter cette première évaluation des ministres.

Pour les uns, c'est une pratique à encourager afin que la reddition des comptes s'ancre dans les esprits des Guinéens. Pour d'autres, ce n'est qu'une comédie, une fuite en avant. Il y en a qui demandent même de remercier le ministre dont le département a eu zéro point lors de cette évaluation.

**Mamadou Oury**

CRIEF

# La version officielle de l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Dr Mohamed Diané

**Le 25 juillet dernier, la Cour suprême a rendu son arrêt dans l'affaire de demande de mise en liberté provisoire de l'ex ministre de la Défense du régime déchu, Dr Mohamed Diané. Un arrêt qui a donné lieu à des interprétations différentes de la part des avocats de la Défense et du procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) qui n'est autre que Aly Touré.**



**D**ans un premier temps, cet arrêt avait été délivré aux parties dans sa version manuscrite. Et comme il fallait s'y attendre, chaque

partie en a fait sa propre lecture. La défense de l'ancien ministre d'Etat en charge des Affaires présidentielles soutient mordicus que leur client a

bénéficié d'une mise en liberté de la part de cour. Pour leur part, le parquet spécial et la partie civile ont fait savoir que la cour a déclaré la demande sans

objet et qu'elle a renvoyé l'affaire par devant la chambre du jugement de la crief.

Pour rappel, le procureur spécial près la Crief, Aly Touré, avait saisi la cour suprême dans le but d'obtenir l'annulation pure et simple de cette décision de la Crief qui accorde la liberté provisoire à ce dignitaire du régime du professeur Alpha Condé renversé le 5 septembre 2021 par le colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces Spéciales. Poursuivi, comme d'autres cadres du RPG Arc-en-ciel, pour des faits présumés de détournement de deniers publics, Dr Mohamed Diané

a bénéficié à la mi-décembre 2022 de la 2ème chambre de l'instruction de la cour de répression des infractions économiques et financières ( C r i e f ) d'une liberté provisoire, assortie du placement sous contrôle judiciaire et au paiement d'une caution de 5 milliards de francs guinéens. Comme on le voit donc, le natif de Kankan n'est pas au bout de ses ennuis judiciaires. C'est le cas aussi pour l'ancien Premier ministre Dr Ibrahima Kassory Fofana ou encore pour l'ancien président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara.

**Kèfina Diakité**

## ETATS-UNIS

# Le FNDC rencontre le National Democratic Institut (NDI), à Washington

**Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC, officiellement dissous par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation) n'entend pas baisser les bras. Son coordinateur national, Oumar Sylla alias Foniké Menguè et certains de ses camarades sont actuellement aux Etats-Unis où ils ont un échange avec le NDI.**

« Une forte délégation du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), dirigée par le Coordinateur National, Oumar Sylla (Foniké Menguè), accompagné de Billo Bah, responsable des antennes, mobilisation et actions, de Mouloukou Souleymane Touré et des membres du FNDC USA notamment de Sadou Barry Coordinateur de la Coordination dans la Grande Région de New-York, Elhadj Drame, Boun Oumar Sow, Dr Mamadou Barry et de Boubacar Bah s'est rendue au siège du National Democratic Institut sis à Washington DC ce samedi 05 août 2023.

La délégation a été chaleureusement accueillie par le premier responsable de l'organisme M. Christopher Formuntyoh accompagné de son équipe.

Au menu du jour, des discussions sur l'analyse de la situation sociopolitique et le processus électoral en Guinée. Au cours des échanges, La délégation du FNDC a présenté ses propositions de solutions pour une sortie de crise réussie.

Les deux parties se sont quittées très satisfaites des discussions et se sont engagées à maintenir les bons rapports de



collaboration pour l'avenir démocratique et prospère de la Guinée et du bonheur de son peuple.

Washington le 05 août 2023  
Ensemble Unis et solidaires nous vaincrons ! », a écrit

la cellule de communication du FNDC.  
**Mamadou Oury**



SANTÉ

# Dr Moussa Cissé dit tout sur la Semaine de l'allaitement maternel

La semaine du 1er au 07 août est consacrée par l'Organisation Mondiale de Santé, comme Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel. Ces jours sont mis à profit pour sensibiliser les femmes allaitantes à continuer à donner du lait maternel aux enfants. Pour comprendre davantage l'importance de cette semaine, Dr Moussa Cissé, président de l'Action Médicale Guinée et médecin à l'Institut de Nutrition et Santé de l'Enfant (INSE) du CHU Donka a bien voulu se prêter à nos questions.

**L'Aigleinfos : Nous sommes dans le mois d'août, un mois dont la première semaine est consacrée à l'allaitement maternel. Pourquoi cette semaine ?**

**Dr Moussa Cissé :** C'est une question de résolution qui est initiée par l'OMS. Ça peut être une journée, une semaine, un mois ou une année. Donc ça dépend de l'impact et de l'orientation qu'on veut donner au sujet. Maintenant, concernant l'allaitement qui débute du 1er au 07 août de chaque année, c'est pour que l'information puisse être véhiculée. On suppose que dans les une semaine, l'information peut atteindre la cible afin de faire de cette campagne, quelque chose de réel.

**L'Aigleinfos : Qu'est-ce qui doit être fait à cette occasion dans les structures de santé, notamment à Donka, où vous travaillez ?**

**Dr Moussa Cissé :** Toute structure sanitaire doit faire la promotion de l'allaitement maternel parce qu'en tant que



professionnel de santé, nous savons quel est le bénéfice du lait maternel.

**L'Aigleinfos :** Pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé exige six mois d'allaitement exclusif aux nourrissons ?

**Dr Moussa Cissé :** Il faut comprendre qu'en un mot, le lait maternel c'est un médicament, en français facile. Cela signifie que c'est une protection pour l'enfant. Donc à propos des six exclusivement, il y a eu des études qui approuvent cela, ce ne sont pas des dits forfaitaires. Les études disent que l'allaitement maternel sans être associé à d'autres aliments, est bénéfique pour l'enfant. Donc l'OMS est arrivée à la conclusion qu'il faut donner plus de temps à l'allaiter l'enfant avant de donner des suppléments à partir de six mois. C'est extrêmement important de rester dans ce contexte-là. Et c'est un test qui est déjà adopté.

**L'Aigleinfos :** Quels sont les avantages de l'allaitement maternel pour l'enfant mais aussi pour la mère ?

**Dr Moussa Cissé :**

L'échange qui se passe entre la maman et l'enfant c'est quelque chose que, seule la maman peut ressentir à l'instant où l'enfant est en train d'allaiter. C'est pourquoi d'autres mamans prennent du plaisir en allaitant leurs enfants. Mais au-delà du plaisir, quand l'enfant ne tète pas, les seins de la maman lui font mal. Ça veut dire que l'enfant doit téter pour que la maman se sente à l'aise. En parlant de l'aise, l'enfant peut bénéficier de quelque chose qui le protège fondamentalement. D'ailleurs, l'enfant qui prend exclusivement du sein tombe rarement malade. Cela ne veut pas dire qu'il ne tombe pas malade parce qu'il y a beaucoup d'aléas. Mais 80 à 90% de ces enfants sont protégés.

**L'Aigleinfos :** Dans ces cas, quels sont les inconvénients auxquels une femme exposerait son enfant en lui donnant du lait maternel associé à l'eau par exemple ?

**Dr Moussa Cissé :** Ce sont des choses qu'on ne conseille pas. Souvent, il y a des mamans ou des grand-mères qui disent, il faut donner de l'eau à

l'enfant parce que la nourrice manque de lait dans son sein. Nous considérons cela comme des pratiques anciennes parce que c'est l'enfant qui donne du sein. Donc, plus la succion est bonne, généralement le lait est là. Et il peut venir à flot dès la première semaine de l'accouchement.

**L'Aigleinfos :** Dr Cissé, il y a des enfants qui perdent leurs parents dès la naissance, malheureusement. Alors pour ceux-ci, quel régime alimentaire leur faut-il ?

**Dr Moussa Cissé :** Les enfants qui sont confrontés à ces cas de force majeure, on peut les soumettre du lait thérapeutique. A Donka, il y a un service qu'on appelle CECAM (Centre d'Allaitement Maternel) qui s'occupe de ça. Il permet de donner les mesures qu'il faut pour que ça soit le plus proche que possible le lait maternel. Cela ne veut

pas dire qu'il faut lui donner le lait d'une autre maman à l'enfant.

**L'Aigleinfos :** Le thème retenu cette année est : « Rendre l'allaitement possible – travailler et allaiter ». Que pensez-vous de cette thématique ?

**Dr Moussa Cissé :** Cette thématique me rappelle celle de 2017 qui était l'allaitement maternel et du travail. C'est quelque chose qui est fondamentale. L'OMS en fait généralement la promotion, et la Guinée a voulu prendre un pas à travers l'UNICEF en 2017 pour voir quel était l'avis des mères travailleuses dans les entreprises, si elles souhaiteraient avoir un aménagement dans leur travail pour qu'elles puissent continuer à allaiter leurs enfants et travailler. Mais avec les difficultés des chefs d'entreprises, d'autres perdaient leur boulot parce qu'on refuse qu'elles allaitent leurs enfants au service. J'interpelle le Ministère de la Santé pour que le sujet puisse être davantage retravaillé pour faire des plaidoyers au CNT pour que l'allaitement maternel au travail soit une réalité parce que pour nous, c'est possible.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Dr Moussa Cissé !

**Dr Moussa Cissé :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba . D



## SÉNÉGAL

## L'avocat franco-espagnol, Juan Branco, emprisonné à Dakar

L'avocat français d'Ousmane Sonko, Juan Branco, a passé la nuit du samedi à ce dimanche 6 août, dans la prison dakaroise de Rebeuss (centre-ville). Depuis son incarcération, l'avocat a entamé une grève de la faim.

L'avocat a été arrêté, vendredi soir, à la frontière maritime de la Mauritanie et a été confié aux forces spéciales sénégalaises qui l'ont remis à la division des investigations criminelles (police spéciale), samedi 5 août, sur ordre du procureur.

L'avocat franco-espagnol a quitté la maison d'arrêt de Rebeuss, emmené par des agents de la Sûreté urbaine de Dakar. Selon des informations transmises par ses avocats, il devait être entendu par la police ce dimanche après-midi, avant de retourner en prison.

Juan Branco était sous



le coup d'un mandat d'arrêt international, le procureur de la République l'accusant de « crimes et délits » en lien avec les troubles survenus, début juin, au Sénégal.

Un de ses conseillers, par ailleurs avocat de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko, a précisé que Juan Branco était en réalité poursuivi pour « attentat, complot, diffusion de fausses

nouvelles et actes et manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves. »

Depuis son

incarcération, l'avocat français refuse de manger, reste pieds nus et refuse d'être assisté par un avocat. Il dénonce un « enlèvement et une séquestration ». Ses avocats annoncent un communiqué, incessamment.

Juan Branco a été arrêté vendredi. Déguisé en pêcheur, il se trouvait dans une embarcation à la frontière maritime de Rosso-Mauritanie.

Dans un tweet, la bâtonnière des avocats de Paris dénonce une arrestation illégale et demande aux autorités de relâcher l'avocat qui ne devrait pas être inquiété pour avoir exercé son métier.

RFI

## NIGER

## Les soutiens de la junte donnent de la voix au stade Général Seyni Kountché de Niamey

Après quelques heures de la fin de l'ultimatum posé à la junte nigérienne par la C o m m u n a u t é économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), près de 30 000 partisans du coup d'État se sont retrouvés ce dimanche 6 août, dans l'après-midi, au stade Général Seyni Kountché.

Le plus grand stade de Niamey et de tout le Niger était rempli, ce dimanche, à l'appel de plusieurs organisations de la société civile. Près de 30 000 personnes sont venues soutenir la junte dans une bonne ambiance, à en croire les

vidéos qui circulent. De nombreux drapeaux nigériens étaient agités dans les gradins.

Plusieurs membres du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, le CNSP, étaient présents et ont été longuement acclamés.

Le général Mohamed Toumba, l'un des dirigeants du CNSP, a pris la parole pour dénoncer ceux « tapis dans l'ombre qui manigancent la subversion contre la marche en avant du Niger ». Et d'assurer, toujours sous les applaudissements de la foule, « être au courant



de leur plan machiavélique ».

Une autre scène a marqué l'après-midi : celle du sacrifice d'un coq. Préalablement peint en bleu, blanc, rouge, aux

couleurs de la France, il a été égorgé avant d'être lancé en l'air et de retomber sur le sol. Selon nos informations, des rallyes à moto ont également été organisés

dans Niamey.

Cette démonstration de force du CNSP intervient quelques heures avant la fin de l'ultimatum donné à la junte.

RFI